Le mécanisme de *Loss Recovery Component*dans la norme IFRS 17





Définition

La *Loss Recovery Component* est un mécanisme qui vise à améliorer la symétrie du P&L des contrats d'assurance sous-jacents et des contrats de réassurance sous IFRS 17. Il permet de reconnaître lors de la comptabilisation initiale d'un traité de réassurance un gain initial lorsque les contrats sous-jacents sont onéreux.

Champ d'application

Les amendements de juin 2020 à la norme **IFRS 17** ont **élargi** le champ d'application à **tous les traités de réassurance** (initialement seuls les traités proportionnels étaient concernés).

Méthode de calcul

La norme IFRS 17 introduit le calcul de *la Loss Recovery Component* dans le cas de traités proportionnels :

Loss Recovery Component = Loss Component x Proportion de couverture des sinistres

L'obtention de la proportion de couverture des sinistres s'obtient directement avec une couverture proportionnelle de type Quote – Part. En revanche, la norme ne précise pas de formule en cas de **couverture non proportionnelle.**

Exemple : Traité en Quote-Part

SAVIEL

Hypothèses:

- 1 unité de mesure brute alignée avec l'unité de mesure cédée
- Prime unique
- Un traité en QP de 50%



Sinistralité attendue à la comptabilisation initiale brute de réassurance

- Période de couverture : 1 an
- Modèle PAA
- Pas d'actualisation ni de frais d'acquisition

Unités de couverture				
T1	T2	Т3	T4	
12,5%	31,25%	31,25%	25%	



Sinistralité attendue **cédée** à la comptabilisation initiale brute de réassurance

A la comptabilisation initiale, le groupe de contrats est supposé onéreux. Une **Loss Component** de 60 € doit être constituée. En parallèle, la cession en réassurance est à priori profitable à hauteur de 30 € (taux de cession x **Loss Component**). A l'issue de la première période, le P&L net de réassurance avec et sans prise en compte d'une **Loss Recovery Component** sera :

	T1 (SANS)	T1 (AVEC)
Insurance revenue	12,5	12,5
Insurance service expenses	(72,5)	(72,5)
Claims incurred	(20)	(20)
Losses and reversal	(60)+7,5 = (62,5)	(60)+7,5 = (62,5)
Insurance contracts issued total	(60)	(60)
Reinsurance premiums	(6,25)	(6,25)
Amounts recovered from reinsurance	10	10
Loss Recovery Component and reversal		30-3,75 = 26,25
Reinsurance contracts held total	3,25	30
Insurance service total	(56,75)	(30)

Le mécanisme de Loss Recovery Component permet d'atténuer le passage de la Loss Component en P&L à la comptabilisation initiale sur les sous-jacents onéreux.





La norme IFRS 17 ne précise pas de méthode de calcul pour les traités non proportionnels.

L'assureur doit **anticiper les flux cédés en réassurance** qui ne peuvent pas s'obtenir directement à partir d'un taux connu à priori appliqué aux flux bruts de réassurance.

La comptabilisation d'une Loss Recovery Component dans le cas de traités non proportionnels présente donc plusieurs défis :

- déterminer la proportion de couverture des sinistres équivalente à la cession non proportionnelle des flux bruts de réassurance ;
- gérer la mutualisation au sein des unités de mesure ;
- mettre en place une méthode pérenne qui limite la volatilité du P&L.

SAVIEL Actuariat vous accompagne sur l'analyse de la norme et la mise en place de ces méthodologies.

Contactez-nous!

raphael.lagier@saviel-actuariat.com